

PROCESSUS D'ATTRIBUTION DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Références : A. OR (Cadets) Chap. 5,
Section 4
B. OAFB 18-14, 18-15, 18-17 et 18-22
C. OCFT 11-27
D. OSQ 13-7 Annexe A
E. OAIC 13-16

OBJET

1. La présente ordonnance porte sur le processus menant à l'attribution des distinctions honorifiques (ordres, décorations, médailles, mentions ou certificats de reconnaissance) aux individus ou organismes méritant impliqués au sein du MCC. Elle complète les ordonnances en référence.

OBJECTIF

2. L'URSC Est désire reconnaître le travail exceptionnel de ses membres et ses partenaires.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

3. Vous trouverez à l'annexe A, le tableau résumé des distinctions honorifiques accessibles pour les membres et organismes oeuvrant au sein du MCC en incluant celles spécifiques à l'URSC Est.

4. Les ordonnances en référence vous permettront d'obtenir des informations additionnelles sur chacune des distinctions honorifiques.

5. D'autres médailles ou récompenses existent également au sein du MCC. Par contre, ces dernières ont déjà leur propre processus d'attribution (ex : médaille Strathcona).

ADMISSIBILITÉ

6. Le tableau résumé de l'annexe A, vous permet également de connaître qui sont les personnes éligibles à chacune des distinctions honorifiques.

RECOMMENDATION FOR AWARDS

References: A. QR (Cadets) Chap 5, Sec 4
B. CFAO 18-14, 18-15, 18-17 and 18-22
C. LFCO 11-27
D. QAO 13-7 Annex A
E. CATO 13-16

AIM

1. This order applies to the process for awarding honours (orders, decorations, medals, mentions or recognition certificates) to deserving individuals or organizations in the CCM. It amplifies the references cited above.

OBJECTIVE

2. RCSU Eastern wishes to recognize the exceptional work of its members and partners.

AWARDS

3. In Annex A is a summary table listing the awards available for CCM members and organizations, including those specific to RCSU Eastern.

4. The orders above contain additional information on each of the awards.

5. Other medals or awards also exist within the CCM (eg, the Lord Strathcona Medal). However, recommendation processes are already in place for them.

ELIGIBILITY

6. The summary table in Annex A also shows who is eligible for each award.

PROCESSUS DE SOUMISSION D'UNE CANDIDATURE

7. Il est important de noter que le processus décrit ci-dessous **ne s'applique pas aux deux distinctions honorifiques locales identifiées à l'annexe A**. Vous devez plutôt consulter les annexes B et C pour en connaître les détails.

8. Les étapes à suivre menant à l'attribution d'une distinction honorifique régionale ou nationale sont les suivantes :

- a. soumission d'une candidature par un parrain. La candidature doit être adressée au Cmdt de l'URSC Est mais acheminée par le biais de la chaîne de commandement pour révision et commentaires;
- b. faire suivre le dossier de candidature au Cmdt de l'URSC Est;
- c. évaluation du dossier par le Conseil de mérite de l'URSC Est;
- d. décision du Cmdt de l'URSC Est; et
- e. coordination concernant la remise ou transfert du dossier au palier supérieur pour évaluation.

NOTA : Le terme parrain désigne celui ou celle qui soumet la candidature. Tout individu ou organisme oeuvrant au sein du MCC peut agir à titre de parrain.

SOUMISSION D'UNE CANDIDATURE

9. Trois fois par année, le QG de l'URSC Est procède à un appel de candidature, par le biais des Ordres de service courant. Tous sont invités à soumettre des dossiers de candidatures. Les délais de soumission sont les suivants :

NOMINATION PROCESS

7. It is important to note that the process described below **does not apply to the two local awards identified in Annex A**. For more detailed information, consult Annexes B and C.

8. Here are the steps that must be taken in order to nominate someone for a regional or national award:

- a. a sponsor nominates the person or organization. The nomination must be addressed to the CO RCSU Eastern but sent through the chain of command for review and comments;
- b. the nomination file is sent to the CO RCSU Eastern;
- c. the file is evaluated by the RCSU Eastern merit board;
- d. the CO RCSU Eastern makes a decision; and
- e. the file is submitted to the next level for evaluation.

NOTE: "Sponsor" means the person or organization submitting the nomination. Any individual or organization within the CCM can act as a sponsor.

NOMINATING A CANDIDATE

9. Three times a year, in the Routine Orders, RCSU Eastern HQ issues a call for nominations inviting everyone to submit a file supporting the nomination of their candidate. Deadlines for submitting the files are:

- a. 31 octobre;
- b. 15 février; et
- c. 31 juillet (pour les CIEC).

10. Par contre, il est possible en tout temps pour un parrain de soumettre une candidature. C'est au Cmdt de l'URSC de décider si le dossier est traité immédiatement ou s'il le sera avec le prochain appel de candidature.

11. Une candidature doit être soumise par le biais de la chaîne de commandement et doit inclure les documents suivants :

- a. formulaire de soumission (annexe E);
- b. narratif justificatif d'une page (8 ½ X 11);
- c. toute la documentation pertinente en lien avec les actions posées ou démontrant l'excellent travail du candidat; et
- d. l'approbation de la Ligue pour les distinctions honorifiques de l'OAIC 13-16.

RÉVISION DU DOSSIER PAR LA CHAÎNE DE COMMANDEMENT

12. Une fois le dossier reçu au premier palier, ce dernier doit être révisé afin d'être complet et doit être commenté pour des fins de recommandations.

13. Il est de la responsabilité de la chaîne de commandement de recommander pour quelle distinction le dossier devrait être évalué.

ÉVALUATION DU DOSSIER – CONSEIL DE MÉRITE DE L'URSC EST

14. Les membres du Conseil de mérite de l'URSC Est ont la responsabilité d'évaluer les dossiers de candidature avec impartialité, équité dans le but de faire des recommandations au

3/5

MOD/CH 1/06

- a. 31 October;
- b. 15 February; and
- c. 31 July (for CSTCs).

10. However, a sponsor can submit a nomination at any time. It is up to the CO RCSU to decide whether the file should be processed immediately or held until the next call for nominations.

11. Nominations must be submitted through the chain of command and must include the following documents:

- a. nomination form (Annex E);
- b. supporting narrative, one page in length (8½ x 11);
- c. all relevant documentation concerning the actions taken or demonstrating the nominee's excellent work; and
- d. league approval, for the awards in CATO 13-16.

REVIEW OF THE FILE BY THE CHAIN OF COMMAND

12. Once the file is received at the first level, it must be reviewed to ensure that it is complete. It must also be annotated for the purpose of recommendations.

13. The chain of command is responsible for recommending which distinction the person should be evaluated for.

EVALUATION OF THE FILE BY THE RCSU (EASTERN) MERIT BOARD

14. The members of the RCSU Eastern Merit Board are responsible for evaluating nominees' files impartially and equitably, for the purpose of making recommendations to the

Cmdt.

15. Le Conseil de mérite se compose des personnes suivantes :

- a. cmdt ERIC (président);
- b. les OEM2 (M), (AV), (AR) et (Musique); et
- c. CRPH (responsable des distinctions honorifiques de l'URSC Est).

16. Lorsque la décision est prise par le Cmdt de l'URSC Est, le Conseil de mérite informe le parrain par écrit en mettant une copie conforme à la chaîne de commandement et en incluant l'OAP de l'URSC Est.

17. Si la distinction honorifique est régionale, le CRPH coordonnera avec le parrain ou l'unité via la chaîne de commandement, une remise selon les normes appropriées.

TRANSMISSION DU DOSSIER AU PALIER SUPÉRIEUR

18. Si le Cmdt de l'URSC Est décide de soumettre le dossier au palier suivant pour une distinction honorifique supérieure, le dossier est transmis au GCmdt de la Région Est.

19. Avant d'acheminer un dossier vers les autorités supérieures, le Conseil de mérite se chargera de le faire compléter, de sorte qu'il répondra aux exigences spécifiques de la distinction honorifique visée.

CONFIDENTIALITÉ

20. Afin de minimiser les déceptions et de créer de fausses attentes, il est préférable d'éviter que le candidat soit informé des démarches initiées.

PRÉSENTATION DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

21. Toutes les distinctions honorifiques

4/5

MOD/CH 1/06

CO.

15. The Merit Board comprises the following persons:

- a. Cmdt RCIS (chair);
- b. SO2 (Sea), SO2 (Air), SO2 (Army) and SO2 (Mus); and
- c. RHPA—responsible for RCSU Eastern awards.

16. Once the decision has been made by the CO RCSU Eastern, the Merit Board informs the sponsor in writing and sends a copy of the letter to the chain of command, including the RCSU Eastern PAO.

17. If the award is regional, the RHPA, together with the sponsor or the unit, through the chain of command, will coordinate the presentation in accordance with the appropriate standards.

FORWARDING THE FILE TO A HIGHER LEVEL

18. If the CO RCSU Eastern decides to submit the file to the next level for a higher award, the file is forwarded to the Comd Eastern Region.

19. Before sending a file to higher authorities, the Merit Board must ensure that the file is completed in accordance with the particular requirements for the award specified in the nomination.

CONFIDENTIALITY

20. To avoid raising false hopes and possibly disappointing people, it is better not to inform nominees that the process has been set in motion.

PRESENTATION OF AWARDS

21. When awards are presented, correct

doivent être remises avec le décorum qui permet de mettre en valeur la distinction honorifique ainsi que le récipiendaire. Ces remises doivent préférablement être faites lors de parades ou cérémonies officielles.

TABLEAU D'HONNEUR SUR LE SITE WEB DE L'URSC EST

22. L'OAP de l'URSC Est est responsable de la mise à jour régulière du tableau d'honneur sur lequel sera affiché les noms des récipiendaires des distinctions régionales et nationales. De plus, tous les noms des récipiendaires d'une distinction régionale ou nationale seront publiés dans les Ordres de service courant.

BPR: Cmdt ERIC

Publiée : le 1 décembre 1993

Révisé : avril 2006

Annexes :

Annexe A Tableau résumé des distinctions honorifiques accessibles au MCC

Annexe B Certificat d'appréciation

Annexe C Certificat de mérite

Annexe D Mention élogieuse du commandant de l'URSC Est

Annexe E Soumission d'une candidature – Distinctions honorifiques

protocol must be followed, so that appropriate prominence is given to the award and the recipient. It is preferable that such presentations be made during parades or official ceremonies.

LIST OF AWARDS ON THE RCSU (EASTERN) WEBSITE

22. The PAO of RCSU Eastern is responsible for regularly updating the table showing the names of recipients of regional and national awards. In addition, all the names of recipients of regional or national awards shall be published in the Routine Orders.

OPI: Cmdt RCIS

Issued: 1 December 1993

Reviewed: April 2006

Annexes

Annex A Summary Table of Awards Available in the CCM

Annex B Certificate of Appreciation

Annex C Certificate of Merit

Annex D RCSU Eastern Commanding Officer's Commendation

Annex E Nomination for Awards

TABLEAU RÉSUMÉ
DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES
ACCESSIBLES AU MCC

Distinctions	Autorité	But	Admissibilité	Références
DISTINCTIONS LOCALES				
Certificat d'appréciation d'unité	CC/Esc	Collaboration ou rendement supérieur à la moyenne ayant un impact à l'unité	Toute personne ou organisme liés à l'unité	OCRE 414 Annexe B
Certificat de mérite	Sous-composantes de l'URSC Est	Collaboration ou rendement supérieur à la moyenne ayant un impact au niveau de la sous-composantes de l'URSC Est	Toute personne ou organisme liés à la sous-composante de l'URSC Est	OCRE 414 Annexe C
DISTINCTIONS RÉGIONALES / DU SECTEUR				
Mention élogieuse du Cmdt de l'URSC Est	URSC Est	Collaboration ou rendement supérieur à la moyenne ayant un impact au niveau de la région	Toute personne ou organisme liés à l'URSC Est	OCRE 414 Annexe D
Mention élogieuse du GCmdt du SQFT	SQFT	Octroyée pour des actes qui sont exceptionnels et qui rejaillissent favorablement sur le Secteur Québec de la Force Terrestre	Toute personne ou organisme liés au SQFT	OSQ 13-7 Annexe A

SUMMARY TABLE
OF AWARDS AVAILABLE
IN THE CCM

Award	Authority	Aim	Eligibility	Reference
LOCAL AWARDS				
Unit Certificate of Appreciation	CC/Sqn	Above-average co-operation or performance having a positive impact on the unit.	Any person or organization connected with the unit.	ERCO 414 Annex B
Certificate of Merit	Sub-components of RCSU (Eastern)	Above-average co-operation or performance having a positive impact on one or more sub-components of RCSU (Eastern).	Any person or organization connected with the sub-component of RCSU Eastern.	ERCO 414 Annex C
REGIONAL OR SECTOR-LEVEL AWARDS				
RCSU (Eastern) Commanding Officer's Commendation	RCSU (Eastern)	Above-average co-operation or performance having a positive impact at the regional level.	Any person or organization connected with RCSU Eastern.	ERCO 414 Annex D
LFQA Commander's Commendation	LFQA	Awarded for exceptional actions that reflect favourably on Land Force Quebec Area.	Any person or organization connected with LFQA.	QAO 13-7 Annex A

Distinctions	Autorité	But	Admissibilité	Références
DISTINCTIONS NATIONALES				
Mention élogieuse de commandement (CFT)	CFT	Octroyé à tout membre des FC ayant accompli un acte ou mené une activité au-delà des exigences habituelles de ses fonctions et qui fait honneur ou apporte un avantage au commandement	Tout membre des FC ou civil qui est sous le commandement de la FT	OCFT 11-27
Mention élogieuse du CEMD	QGDN	Octroyé afin de reconnaître les hauts faits ou activités qui dépassent les exigences des fonctions normales	Tout militaire des FC	O AFC 18-17
Décoration pour service méritoire (Médaille et Croix)	Chancellerie	Exploit ou activité militaire (ou civil) d'un haut degré de professionnalisme faisant honneur aux FC (au Canada).	Militaires et citoyen canadien	O AFC 18-22
Ordre du mérite militaire	Chancellerie	Octroyé pour services exceptionnels ou pour rendement exceptionnel dans l'exercice de leur fonction et sur une longue période (carrière). OMM : major et +, MMM : capt et -	Tout militaire des FC	O AFC 18-14
Décoration canadienne pour acte de bravoure (Croix de la Vaillance, l'Étoile du courage et Médaille de la Bravoure)	Chancellerie	Octroyé pour des actes de courage accomplis dans des circonstances périlleuses (dangereuses). ** Voir la référence pour connaître la distinction entre les trois décorations.	Tous les citoyens canadiens	O AFC 18-15

Award	Authority	Aim	Eligibility	Reference
NATIONAL AWARDS				
Command Commander's Commendation (LFC)	LFC	Awarded to any CF member who performs an action or conducts an activity that is above and beyond the normal duties required by him or her and that brings considerable benefit or honour to the command.	Any CF member or civilian under LF Command.	LFCO 11-27
Chief of the Defence Staff Commendation	NDHQ	Awarded in recognition of a deed or activity that is considered above and beyond the requirements of normal duty.	Any CF member.	CFAO 18-17
Meritorious Service Decorations (Medal and Cross)	Chancellery	Awarded in recognition of a military (or civilian) deed or activity performed in such an outstandingly professional manner that it brings considerable benefit and honour to the CF (in Canada).	Any CF member or Canadian citizen.	CFAO 18-22
Order of Military Merit	Chancellery	Awarded in recognition of conspicuous merit and exceptional service in the performance of the member's duties over a long period (career). OMM: major or +, MMM: capt or -	Any CF member.	CFAO 18-14
Canadian Bravery Decorations (Cross of Valour, Star of Courage and Medal of Bravery)	Chancellery	Awarded for acts of conspicuous courage in circumstances of extreme peril. ** For the differences between the three decorations, see the reference.	Any Canadian citizen.	CFAO 18-15

Distinctions	Autorité	But	Admissibilité	Références
DISTINCTIONS NATIONALES SPÉCIFIQUES AUX CADETS				
Citation pour cadets	DCdts Ligues	Décerné à un cadet qui accomplit un acte de bravoure en tentant de sauver la vie ou les biens d'autrui.	Tous les cadets	OAIC 13-16 Annexe C
La médaille de Bravoure pour cadets	DCdts Ligues	Décerné à un cadet pour avoir accompli un acte de bravoure exceptionnel, au mépris de sa propre vie, en tentant de sauver la vie ou les biens d'autrui.	Tous les cadets	OAIC 13-16 Annexe B

Award	Authority	Aim	Eligibility	References
NATIONAL AWARDS SPECIFIC TO CADETS				
Cadet Certificate of Commendation	DCdts Leagues	Awarded to a cadet who performs an act of bravery in an attempt to save the life or property of others.	Any cadet.	CATO 13-16 Annex C
Cadet Medal for Bravery	DCdts Leagues	Awarded to a cadet who performs an exceptional act of bravery involving risk of life, in an attempt to save the life or property of others.	Any cadet.	CATO 13-16 Annex B

CERTIFICAT D'APPRÉCIATION

APPLICATION

1. Le certificat d'appréciation s'applique à tous les unités de cadets.
2. Cette distinction peut être décernée aux personnes et organismes suivants :
 - a. les officiers CIC;
 - b. les instructeurs civils;
 - c. les bénévoles;
 - d. les cadets;
 - e. les membres du comité de parents/répondant;
 - f. les personnes et organismes du grand public; et
 - g. les membres de la Force régulière et de la Force de réserve.
3. Par exemple, ce certificat pourrait être décerné à un membre du personnel civil ou militaire qui accomplit une tâche avec brio, un cadet qui réussit un(e) épreuve/concours difficile, un organisme ou une personne qui appuie l'unité, un membre civil qui quitte l'unité après plusieurs années, un militaire de la Première Réserve ou de la Force Régulière qui fait du service volontaire
4. Tout certificat décerné porte une brève mention de ce qui le justifie et il sera produit localement.

CERTIFICATE OF APPRECIATION

APPLICATION

1. The order concerning the Certificate of Appreciation applies to all cadet units.
2. This distinction may be awarded to the following people and organizations:
 - a. CIC officers;
 - b. civilian instructors;
 - c. volunteers;
 - d. cadets;
 - e. members of the parent/sponsoring committee;
 - f. members of the general public and civilian organizations; and
 - g. members of the Regular Force and of the Reserve Force.
3. For example, this certificate could be awarded to civilian employees or CF members for a job exceptionally well done, cadets who are successful in a difficult test or competition, an organization or person who supports the unit, a civilian member leaving the unit after several years, or a Primary Reserve or Regular Force member who does volunteer service.
4. All certificates carry a short citation explaining why the award was granted.

AUTORITÉ – MISE EN CANDIDATURE

5. Le cmdt d'unité est l'autorité appratrice du certificat d'appréciation de son unité. Il est de sa responsabilité d'émettre une politique de mise en candidature.

AUTHORITY—NOMINATIONS

5. The unit CO is the approving authority for the Certificate of Appreciation in the unit. It is the CO's responsibility to issue a nomination policy.

CERTIFICAT DE MÉRITE

APPLICATION

1. Le certificat de mérite s'applique aux niveaux organisationnels (sous-composantes de l'URSC Est suivants :

- a. le détachement de Montréal ou de Québec;
- b. l'École régionale des instructeurs de cadets (Est);
- c. les opérations aériennes pour les cadets de la Région de l'Est;
- d. l'école ou le centre d'instruction d'été des cadets;
- e. les activités régionales telles que le Biathlon, le centre de voile, le centre Aventure et la clinique musicale.

2. Cette distinction peut être décernée aux personnes et organismes suivants :

- a. les officiers CIC;
- b. les instructeurs civils;
- c. les cadets;
- d. les personnes et organismes du grand public; et
- e. les membres de la Force régulière et de la Force de réserve.

3. Par exemple, ce certificat pourrait être décerné à un membre du personnel civil ou militaire qui accomplit une tâche impliquant plusieurs unités avec brio, un cadet qui se démarque dans sa région, un organisme ou une personne qui appuie plusieurs unités, un militaire qui complète plusieurs mandats de commandement.

CERTIFICATE OF MERIT

APPLICATION

1. The order concerning the Certificate of Merit applies to the following organizational levels (sub-components of RCSU Eastern:

- a. the Montreal or Quebec City detachment;
- b. Regional Cadet Instructor School (Eastern);
- c. Eastern Region Cadet Air Operations;
- d. the school or cadet summer training centre;
- e. regional activities such as biathlon, sailing centre, Adventure Centre and band clinic.

2. This distinction may be awarded to the following persons and organizations:

- a. CIC officers;
- b. civilian instructors;
- c. cadets;
- d. members of the general public and civilian organizations; and
- e. members of the Regular Force and of the Reserve Force.

3. For example, this certificate could be awarded to civilian or military personnel for a job exceptionally well done involving several units, a cadet who distinguishes himself or herself in a region, an organization or person who supports several units, or a member of the military who serves several terms of command.

4. Tout certificat décerné porte une brève mention de ce qui le justifie et il sera produit localement.

AUTORITÉ – MISE EN CANDIDATURE

5. Le responsable de l'organisation est l'autorité approbatrice du certificat de mérite de son organisation. Il est de sa responsabilité d'émettre une politique de mise en candidature.

4. All certificates carry a short citation explaining why the award was granted.

AUTHORITY—NOMINATIONS

5. The head of the organization is the approving authority for the Certificate of Merit in that organization. It is that person's responsibility to issue a nomination policy.

**MENTION ÉLOGIEUSE DU
COMMANDANT DE L'URSC EST**

**RCSU EASTERN COMMANDING
OFFICER'S COMMENDATION**

APPLICATION

APPLICATION

1. La présente ordonnance s'applique à l'Unité régionale de soutien aux cadets (Est) dans son ensemble.
2. Cette distinction peut être décernée aux personnes et organismes suivants :
 - a. les membres de la Force régulière, de la Force de réserve et les officiers CIC;
 - b. le personnel civil
 - c. les instructeurs civils;
 - d. les bénévoles;
 - e. les cadets; et
 - f. les personnes et organismes du grand public.
3. Cette mention peut être décernée lorsque les actions, gestes, implications ou accomplissements d'une des personnes citées au para. 2 ont un impact marqué au niveau de la région.
4. Tout certificat décerné porte une brève mention de ce qui le justifie.

1. This order applies to Regional Cadet Support Unit (Eastern) as a whole.
2. This commendation may be awarded to the following persons and organizations:
 - a. members of the Regular Force, members of the Reserve Force and CIC officers;
 - b. civilian employees;
 - c. civilian instructors;
 - d. volunteers;
 - e. cadets; and
 - f. members of the general public and civilian organizations.
3. This commendation may be awarded when the actions, gestures, involvement or accomplishments of a person or group mentioned at para 2 have a significant impact at the regional level.
4. All certificates carry a short citation explaining why the award was granted.

**RECOMMANDATION POUR UNE DISTINCTION HONORIFIQUE PERSONNELLE /
RECOMMENDATION FOR AN INDIVIDUAL AWARD**

<u>PROTÉGÉ B / PROTECTED B</u> (lorsque complété / when completed)		
Numéro matricule		Service number
Grade		Rank
Nom		Surname
Prénom(s)		Given names
Unité au moment de l'événement		Unit at time of incident
Nom ou genre de distinction proposée		Name or type of award proposed
Citation proposée du parrain ou du commandant (fournir un résumé complet de la situation; annexer les documents à l'appui)		Nominator or commanding officers's proposed citation (summarize case fully; attach supporting papers)
Signature du commandant d'unité et/ou du parrain, grade, nom, fonction et date		Unit CO or sponsor signature, rank, name, appointment and date
Commentaires de l'officier intermédiaire, et signature, grade, nom, fonction et date	Commandant URSC Est / RCSU Eastern CO's	Intermediate officer's comments, and signature, rank, name, appointment and date
Commentaires du commandant du commandement ou du chef militaire de groupe au QGDN, et signature, grade, nom, fonction et date		Commander of a command's or NDHQ military group principal's comments, and signature, rank, name, appointment and date
<u>PROTÉGÉ B / PROTECTED B</u> (une fois rempli / when completed)		

**Révision et recommandations par la chaîne de commandement /
Merit board revision and recommendations**

Distinction honorifique proposée		Award proposed by Merit board
Langue officielle du candidat	French / Français <input type="checkbox"/> English / Anglais <input type="checkbox"/>	Candidate official language
Proposition d'une date/événement et d'un lieu de remise		Suggested date/event and place for presentation
Citation proposée (si applicable)		Proposed citation (if applicable)
Commentaires et signature de la chaîne de commandement		Comments and signature of the chain of command

Révision et recommandations du Conseil de Mérite de l'URSC Est /
Revision and recommendations of RCSU Eastern Merit board

Recommandations du Conseil de Mérite de l'URSC Est		RCSU Eastern Merit board recommendations
Distinction honorifique proposée par le Conseil de Mérite		Award proposed by the Merit board
Signature du président du conseil de mérite de l'URSC Est	Président – Conseil de Mérite / Merit board – President	Signature of the Merit board president of RCSU Eastern
Documents manquants / missing documents: _____		

PROTÉGÉ B / PROTECTED B (lorsque complété / when completed)		